

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 20 JUIN 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres du conseil d'administration :

- Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président du Conseil départemental (*présent en fin de séance*)
- Monsieur Vincent LOUAULT, Vice-Président de l'ADAC 37
- Monsieur Franck CHARTIER, conseiller départemental
- Madame Anne TRUET, conseillère départementale
- Monsieur Gérard DUBOIS, conseiller départemental
- Madame Pascale DEVALLÉE, conseillère départementale
- Monsieur Alain ANCEAU, Vice-Président de la CC Gâtine Racan
- Monsieur Jean-François CESSAC, Maire de Larçay
- Madame Rachel GEFFROY, Adjointe au Maire de Villandry
- Monsieur Michel HIRTZ, Adjoint au maire de Luynes
- Monsieur Christophe PERDEREAU, directeur général adjoint
- Monsieur Éric BOULAY, Directeur de l'ADAC et du CAUE

Maires et Présidents d'EPCI :

- Madame Sophie MÉTADIER, Maire de Beaulieu-lès-Loches
- Monsieur Vincent DESJONQUÈRES, Adjoint au Maire de Beaumont-Louestault
- Monsieur Jacky BERTRAND, Adjoint au Maire de Berthenay
- Monsieur Benoît BARANGER, Maire de Bourgueil
- Monsieur Frédéric VAILLANT, Maire de Chambourg-sur-Indre
- Monsieur Pascal DUPRÉ, Maire de Chargé
- Monsieur Étienne ARNOUD, Maire de Chemillé-sur-Indrois
- Madame Anne BAYON de NOYER, Maire de Courçay
- Monsieur Michel MULOT, Adjoint au Maire de La Croix-en-Touraine
- Monsieur Marc LEPRINCE, Maire de La Ferrière
- Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Maire de Langeais
- Madame Valérie GERVÈS, Adjointe au Maire de Loches
- Monsieur Claude BORDIER, Maire de Marçay
- Monsieur Jacques LEMAIRE, Maire de Monnaie
- Madame Patricia GADIN, Adjointe au Maire de Montlouis-sur-Loire
- Monsieur Pierre-Marie DANQUIGNY, Maire de Nouâtre
- Monsieur Claude ROY, Adjoint au Maire de Noyant-de-Touraine
- Madame Françoise MORIN, Maire de Pouzay
- Madame Christine BEFFARA, Adjointe au Maire de Reignac-sur-Indre
- Monsieur Jean-Jacques GAZAVE, Maire de Rigny-Ussé
- Monsieur Jean-Michel PAGÉ, Maire de Sainte-Catherine-de-Fierbois

- Monsieur Francis BAISSON, Maire de Saint-Flovier
- Madame Isabelle SÉNÉCHAL, Maire de Saint-Laurent-en-Gâtines
- Monsieur Jean-Pierre CARRÉ, Adjoint au Maire de Saint-Nicolas-de-Bourgueil
- Madame Régine MÉNARD, Secrétaire générale de Saint-Nicolas-de-Bourgueil
- Monsieur Emmanuel FRANÇOIS, Maire de Saint-Pierre-des-Corps
- Monsieur Aurélien TOULMÉ, Adjoint au Maire de Savonnières
- Monsieur Jean-Luc CADIOU, Maire de Vallères
- Monsieur Gilles AUGEREAU, Maire de Véretz
- Madame Maria LÉPINE, Maire de Villandry

Partenaires :

- Monsieur Abel PIRES, Suppléant de Mme Sabine THILLAYE, Députée
- Monsieur Alexandre NORGUET, Directeur de l'AMIL 37
- Monsieur Françoise BAROU, SHOT
- Monsieur Jean-Yves BARRIER, Maison de l'architecture Centre Val-de-Loire
- Monsieur Claude COURGEAU, Pays Loire Touraine
- Monsieur Sébastien PIVIDAL, Directeur de l'ATU
- Monsieur Jean-Marc LECONTE, cabinet ORCOM
- Monsieur Thomas Riant-DEVILLERS, cabinet Grant Thornton

La séance est ouverte à 10h05.

ORDRE DU JOUR

Rapport	Objet
1	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2022
2	Rapport moral et rapport d'activités de juin 2022 à mai 2023
3	Bilan financier 2022
4	Présentation du BP 2023
5	Objectifs 2023/2024
6	Présentation de l'équipe ADAC 37 CAUE 37
7	Questions diverses

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2022

Sur proposition de Monsieur Vincent LOUAULT, le procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ADAC du 28 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

II. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS DE JUIN 2022 À MAI 2023

1) **Conseils aux collectivités**

COLLECTIVITÉS : Communes, EPCI à fiscalité propre et sans fiscalité propre

Les **architectes** ont été amenés à répondre à environ **160 sollicitations** émanant d'EPCI ou de communes. L'essentiel réside dans des études de faisabilité des équipements qui concernent la vie quotidienne des communes : commerces de proximité, équipements sportifs, écoles, maisons médicales, édifices religieux, mairies, logements, isolation, etc.

Les **paysagistes**, de leur côté, et l'**urbaniste** sont intervenus sur **112 projets** d'aménagement d'espaces publics et d'urbanisme tels que : requalification de centres bourg, aménagement de jardins, de places, de rues, de cimetières, création de parkings, de lotissements, de ZAC, requalification de friches, réalisation d'études mobilités, d'itinéraires pour les circulations douces et de renaturation de cours d'écoles. À cet égard il convient de préciser que les paysagistes de l'ADAC 37 | CAUE 37 participent au projet Terrecole, projet qui concerne les écoles de Villeloin-Coulangé, Montrésor, Orbigny, Genillé, Céré-la-Ronde et Nouans-les-Fontaines, notamment la partie renaturation des cours d'école.

Les structures ADAC 37 | CAUE 37 sont régulièrement sollicitées pour l'établissement de cahiers des charges destinés soit à la mise en place ou la révision de dispositifs d'urbanisme (OAP, PLU, PLUI, SPR), soit à des études d'urbanisme.

Les **conseillers en énergie** sont impliqués dans **129 dossiers**, lesquels concernent à la fois des projets en matière d'isolation, de production d'énergie et d'adaptation au nouveau contexte législatif (décret tertiaire). L'ADAC 37 est également impliquée, par l'entremise de ses conseillers en énergie, dans l'ensemble des COT ENR en œuvre et en projet en Indre-et-Loire, hors métropole. A tous ces projets, il faut enfin ajouter l'opération qui est conduite en partenariat avec le SIEIL 37 sur le territoire de la CC du Castelrenaudais au titre du programme ACTEE. Pour résumer, il s'agit de réunir dans un même projet plusieurs disciplines, en l'occurrence architectes, thermiciens et spécialistes d'énergies renouvelables.

Les **juristes** ont été amenés à produire des réponses à **199 demandes** :

- Près de 70 sollicitations concernent la réalisation de marchés publics ordinaires (de la rédaction des pièces à l'analyse des offres). Dans ces 70 projets, figurent 8 accords-cadres restauration scolaire et 3 marchés de type concours,
- 2 Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatifs à la production d'énergie,
- 44 conseils en matière de marchés publics (relectures de pièces de marchés, rédactions de notes, réponses à des questions),
- 83 conseils en droit de l'urbanisme (relectures de pièces de marchés, rédactions de notes, réponses à des questions)

À plusieurs reprises, les juristes de l'ADAC 37 ont été conduits à coopérer avec le SATESE 37 sur des marchés relatifs à l'assainissement (AMO, schémas directeurs, etc.). Cette coopération est fondée sur la mutualisation de compétences techniques émanant du SATESE 37 et juridiques pour ce qui a trait à l'ADAC 37.

Au stade actuel, l'ensemble des projets relatifs à des marchés publics représente un montant d'environ **20 millions d'euros**. Pour être précis, cette somme correspond à des marchés notifiés et/ou à notifier. Celle-ci doit être complétée par les montants ayant trait aux marchés organisés par les collectivités sans le concours de l'ADAC ; il arrive en effet que des études réalisées par les services de l'ADAC 37 | CAUE 37 donnent lieu à des consultations par les services des collectivités elles-mêmes.

Parmi ces marchés, il faut observer :

- Le maintien à un niveau élevé des marchés relatifs à la maîtrise d'œuvre et à la restauration scolaire
- L'organisation de 3 concours (Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Chinon et Chanceaux-sur-Choisilles)

À la demande de Tours Métropole Val de Loire et de Val Touraine Habitat, des architectes du CAUE 37 ont été membres de jurys de concours.

Enfin, les **finances publiques** ont fait l'objet d'environ **90 dossiers** traités dont 40 prospectives budgétaires et 50 plans de financements.

Les résultats observés au 1^{er} juin, au total près de 688 dossiers traités (contre 780 sur la période 2021/2022), témoignent du nombre élevé de demandes malgré une diminution des sollicitations.

À chacune des études et des conseils délivrés aux collectivités, il est remis une fiche d'évaluation. Sur la période de juin 2022 à mai 2023, il ressort que le travail accompli est soit satisfaisant, soit très satisfaisant.

Sur cette période, **49 fiches ont été reçues**. À cette occasion, quelques collectivités ont exprimé des critiques et des réserves permettant ainsi de rester vigilant sur la qualité du service à accomplir.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Pour mémoire, le CAUE 37 a été impliqué dans le programme « collèges innovants » qui a concerné des études de faisabilité, de concertation et un programme de recherche appliquée dans 15 collèges. L'année passée, ce projet avait donné lieu au prix TERRITORIA OR 2021 pour le Département d'Indre-et-Loire et en 2023, à plusieurs articles dans la presse régionale et nationale.
- Le programme « collégiales » : l'ADAC 37 | CAUE 37 a poursuivi l'accompagnement des collectivités impliquées dans ce programme (Chinon, Beaulieu-Lès-Loches, Bueil-en-Touraine, Loches, Candes-Saint-Martin et Montrésor).
- Le Prieuré-Saint-Cosme : Le Département d'Indre-et-Loire a sollicité de nouveau l'ADAC 37 | CAUE 37 pour une étude de faisabilité relative aux jardins et aux abords du Prieuré Saint-Cosme. La paysagiste conceptrice de l'ADAC 37 est intervenue après l'architecte du patrimoine du CAUE 37 sur le gymnase.
- Des études de voirie de concert avec les STA (Services Territoriaux d'Aménagement) ont donné lieu à des interventions conjointes. Cela concerne notamment le secteur d'Amboise.

ÉTAT

DDT, UDAP, DRAC et ADAC 37 | CAUE 37 coopèrent sur de nombreux dossiers parmi lesquels figurent en premier lieu les projets des 16 Petites Villes de Demain, les projets donnant lieu à financements CRTE, DETR, DSIL et Fonds Vert, la participation à des commissions (Dotations Globales de Décentralisation, paysage, etc.).

Il importe de préciser, concernant les partenariats avec les services de l'État :

- Les services de l'ADAC 37 | CAUE 37 ont été mobilisés à plusieurs reprises dans des réunions à la demande de la DDT ou des collectivités elles-mêmes afin d'intervenir dans le dispositif Petites Villes de Demain,
- Une réunion mensuelle a lieu entre UDAP 37 et ADAC 37 | CAUE 37 pour une revue de projets privés et publics,
- La participation à de nombreuses réunions organisées par la DRAC (avec le réseau relatif au patrimoine par exemple),
- La coopération importante avec le CRMH (Conservation Régionale des Monuments Historiques) sur les dossiers liés aux monuments historiques.

Monsieur Vincent Louault donne la parole aux équipes de l'ADAC 37 | CAUE 37 afin qu'elles présentent certains projets emblématiques de l'année écoulée.

Clément Pilette, Conseiller en Architecture, et Sandrine Capus, juriste marchés publics, présentent l'intervention réalisée sur le projet de restauration de l'Église de Saint-Nicolas-de-Bourgueil qui a été victime d'une tornade. Suite à la présentation, Monsieur Jean-Pierre Carré, Adjoint au Maire de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, remercie du bon soutien apporté.

Ensuite, Anne Gay-Triollet, conseillère en Architecture, et Émilie Bellanger, juriste, expliquent la démarche mise en œuvre auprès de la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois dans le cadre de leur projet de services techniques mutualisés avec un centre de secours (SDIS). Monsieur le Maire de la commune, Jean-Michel Pagé, revient sur le long travail qui a été mené depuis deux ans : un travail indispensable et vital. C'était un travail long et compliqué au regard des nombreux acteurs.

*Dans le cadre de la mise en œuvre du décret tertiaire, **Frédéric Batôt**, chargé de mission énergie, explique les possibilités d'accompagnement de l'ADAC 37 | CAUE 37.*

***Isabelle Martinez**, Chargée de mission développement des énergies renouvelables, développe le processus mis en place par les équipes lors de projets de rénovation énergétique. Une réflexion globale sur le bâtiment est nécessaire faisant intervenir différents métiers au sein de l'ADAC 37 | CAUE 37. L'exemple du projet de rénovation énergétique de l'école d'Avrillé-les-Ponceaux avec la mise en place d'une géothermie sert d'illustration. Sur ce projet, ont été mobilisé : Yann Jagot, conseiller en Architecture, Dimitri Baey, chargé de mission énergie, Isabelle Martinez, Chargé de mission ENR, Audrey Bureau, spécialiste finances publiques et Emilie Bellanger, Juriste.*

***Mathilde Fazakerley**, paysagiste conceptrice, présente l'étude de l'aménagement des abords de l'Église de Bossay-sur-Claise. Les problématiques d'écoulement des eaux de pluie et de désimperméabilisation des sols sont expliquées.*

2) Formation

L'AMIL 37 et l'ADAC 37 | CAUE 37 ont poursuivi leur coopération en matière de formation sur le second semestre 2022 et le premier semestre de 2023. Le partenariat a permis l'organisation de plusieurs séquences de formation :

- En septembre 2022 : présentation de la loi « climat et résilience » et notamment de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) menée par une juriste de l'ADAC 37 en partenariat avec la DDT 37.
- En octobre 2022 :
 - o En partenariat entre la Chambre d'Agriculture et l'ADAC 37 | CAUE 37 : une réunion d'information intitulée « Encourager l'achat de produits locaux en restauration collective » a été organisée à Ligueil.
 - o Une sensibilisation aux normes environnementales dans la construction a été assurée aux personnels de la communauté de communes Gâtine Racan
- En mai 2023 : le CNFPT a sollicité l'intervention de l'ADAC 37 dans une formation qui a concerné une soixantaine de secrétaires de mairies.

Formations scolaires et universitaires :

- Les paysagistes de l'ADAC 37 | CAUE 37 sont intervenus à nouveau dans le cadre d'une formation destinée aux élèves de 4ème du collège de Descartes sur la découverte des jardins du château, en partenariat avec le château d'Azay-le-Rideau, le collège de Descartes et les services de l'Éducation Nationale.
- À Loches, les architectes de l'ADAC 37 | CAUE 37 ont participé au Rallye du Patrimoine 2023, une journée de formation et de découverte destinée aux élèves de Loches et ses environs sur le thème du patrimoine et des métiers du bâtiment. Cette journée a réuni environ 600 élèves. D'ailleurs le CAUE 37 a conçu un jeu qui a été présenté pour la première fois dans sa forme définitive à cette occasion.
- Au lycée agricole de Fondettes, plusieurs interventions ont eu lieu sur le thème « les métiers du paysage et de l'aménagement ».
- Intervention dans le programme de recherche universitaire initié par POLYTECH (Christophe Demazières) réunissant plusieurs universités françaises ayant pour objet « les compétences et les métiers de l'animation des Petites Villes de Demain ».

***Monsieur Vincent Louault** donne la parole à **Lydia Pagès**, conseillère en Architecture, et à **Guillaume Darras**, conseiller en Architecture du patrimoine. Tous deux ont participé au rallye du patrimoine à Loches. Ils présentent également le jeu créé par le CAUE 37 : le « qui suis-je » de l'aménagement du territoire, et le projet pédagogique.*

3) Conseils aux particuliers

Près de 423 personnes (contre 525 l'an passé) ont été conseillées entre juin 2022 et mai 2023 sur les différentes antennes ouvertes. Elles concernent majoritairement des conseils dans le domaine immobilier (410 personnes), mais aussi paysager (13 personnes).

En matière d'ingénierie aux particuliers, il convient de souligner un important partenariat du CAUE 37 avec les communautés de communes et les communes (services instructeurs), SOLIHA, l'UDAP et l'ADIL France Rénov' Touraine.

De plus, les juristes de l'ADAC 37, de concert avec leurs collègues de l'ADIL France Rénov' Touraine, contribuent aux réponses apportées lorsqu'il s'agit de sollicitations juridiques.

Enfin, dans le cadre de ces partenariats, depuis février 2021, une permanence est assurée à la mairie de Tours tous les mercredis matin. La première année n'a pas engendré beaucoup de rendez-vous, la situation sanitaire y étant peu favorable. La convention a été renouvelée pour 2023. Un bilan est prévu en fin d'année pour évaluer la pertinence de poursuivre ce partenariat par rapport au nombre de sollicitations.

Pour rappel, chaque communauté de communes d'Indre-et-Loire a une convention qui la lie au CAUE 37 permettant ainsi d'assurer des permanences architecturales et paysagères sur l'ensemble du département.

Rémi Bassez, conseiller en Architecture, présente l'observatoire des CAUE.

4) Sensibilisation à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement

ÉVÈNEMENTS LIÉS AU PAYSAGE

Le CAUE 37 a participé au jury des villages fleuris pour le Département de l'Indre-et-Loire.

Rendez-Vous aux Jardins 2022 à Semblançay

Le premier week-end de juin, ont été organisés les Rendez-Vous aux Jardins à Semblançay sur le thème « les jardins face au changement climatique ».

Vendredi 3 juin > activité pour les élèves de l'école primaire de Semblançay : S'inspirer des aménagements de la commune, et tout particulièrement du Jardin du Lavoir, pour imaginer la cour d'école de demain à l'ère du changement climatique (reportée au 13/06/2022 en raison des conditions météorologiques).

Samedi 4 juin au Parc du Lavoir :
> Visite libre - parcours sensoriel et ludique

PERMANENCES ARCHITECTURE

1^{er} LUNDI de chaque mois	CHINON P.A. Plaine des Vaux N°1 44, rue Gustave Eiffel 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40	3^e MARDI de chaque mois	PANZOULT CC Touraine Val de Vienne 14, route de Chéroy 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 97 63 56
1^{er} LUNDI de chaque mois	LANGAIS Maison de Services au Public 7, place du 14 juillet 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40	Tous les MERCREDIS matin	TOURS - Mairie 1-3, rue des Minimes (projets localisés à Tours) 9h00-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 21 67 23
2^e LUNDI de chaque mois	AMBOISE Pôle Bertrand Schwartz 19, rue de l'Île d'Or 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 79 41 50	Tous les MERCREDIS après-midi	TOURS - CAUE 37 34, place de la Préfecture (projets localisés dans le 37) 14h00-17h00 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40
3^e LUNDI de chaque mois	AMBILLOU Pays Loire Nature 1, rue Serpentine 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40	2^e MERC. de chaque mois	SORIGNY CC Touraine Vallée de l'Indre 6, Place A. de St-Eupère 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 34 29 00
1^{er} MARDI de chaque mois	MONTLOUIS S/LOIRE CC Touraine Est Vallées 41, rue de la Frelonnerie 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40	1^{er} JEUDI de chaque mois	LOCHES CC Loches Sud Touraine 12, avenue de la Libération 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 91 19 20
2^e MARDI de chaque mois	BLÉRÉ CC du Val de Cher 28, rue Gambetta 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 23 58 63	3^e VEND. de chaque mois	PREUILLY-SUR-CLAISE France Services 1, place Jean-Baptiste 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 91 19 20
2^e MARDI de chaque mois	CHÂTEAU-RENAULT CC du Castelrenaudais 5, rue du Four brûlé 9h30-12h30 pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 29 57 40	PAYSAGE pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40	
		TOURS CAUE 37 34, place de la Préfecture	





- > Visite commentée à 16 h : Concevoir en concertation un jardin intergénérationnel / Choisir ses végétaux, ses revêtements et son mobilier pour penser et agir autrement à l'heure des changements climatiques.
- > Atelier de rempotage destiné aux enfants

Dimanche 5 juin

9h30 > Visite accompagnée par nos experts (forestier, LPO, SHOT)

Promenade à travers la forêt et la mosaïque d'habitats favorisant la biodiversité (10h-12h)

14 h > Bain de forêt mené par le sylvopaticien Antoni MOREAU

Se connecter à la nature et à soi-même grâce aux bienfaits que nous procurent les arbres (14h-17h)

Fête de la nature 2023 à Bourgueil

ADAC 37 | CAUE 37 ont participé à la fête de la nature, au mois de mai 2023, par la tenue d'un stand commun avec l'ADIL France Renov' Touraine. Cet événement était ouvert au grand public.



SEMAINE DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE 2022 SUR LE THÈME « LES PETITES VILLES D'AUJOURD'HUI »

À l'occasion de cette semaine, qui s'est déroulée en octobre dernier, plusieurs événements répartis sur plusieurs communes ont été organisés :

- **Preuilly-sur-Claise** : conférence universitaire sur le thème « petites villes : un état de la recherche universitaire »
- **Ligueil** : journée sur le thème « alimentation, paysage et biodiversité » - table ronde et exposition
- **Bourgueil** : visite et conférence sur le thème « construire avec le végétal »
- **Château-Renault** : conférence sur le thème « le patrimoine architectural, levier de développement des petites villes »
- **Neuillé-Pont-Pierre** : table ronde et visite sur le thème « reconversion d'une friche urbaine »
- **Chinon** : visite de chantier OPAH-RU
- **Sainte-Maure-de-Touraine / Château-la-Vallière / Loches / Amboise / Champigny-sur-Veude** : Exposition des photographies d'Éric Tabuchi, ARN
- Ont été également promus des événements organisés dans les communes de Montlouis, Château-Renault, Chinon, Tours, Noizay et Fondettes.



PROGRAMME D'EXPOSITIONS ET DE CONFÉRENCES

Outre les événements de la semaine de l'architecture et du paysage, le CAUE 37 a organisé deux conférences en partenariat avec le CCCOD :

- La première de Xavier Fabre sur son ouvrage « l'architecture paradoxale »



- La seconde de Arnaud Delacroix sur son ouvrage « la nature en ville »

PARTICIPATION À LA PRODUCTION DE FILMS ET LIVRES

- Participation à la production du film d'Yvan Petit « Contourner, Arpenter »
- Participation à l'édition du livre de Jean-Baptiste Minnaert sur la commune de Saint-Pierre-des-Corps

CONGRES DES MAIRES

Les équipes ADAC 37 | CAUE 37 ont participé au congrès des maires d'Indre-et-Loire sur un stand partagé avec le Conseil Départemental et l'ADIL France Rénov' Touraine.

AUTRES

Les équipes ADAC 37 | CAUE 37 sont présentes dans le cadre des travaux des CAUE, des groupes de travail, des différents opérateurs au niveau de la région Centre – Val de Loire intervenants dans les champs de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et de l'énergie.

Les CAUE 37 et 17 sont intervenus auprès des adhérents de l'association NVNC (70 communicants spécialisés en architecture œuvrant au sein d'agences ou en free-lance) afin de présenter les missions historiques des CAUE et leurs singularités départementales.

FNCAUE

Vincent LOUAULT est membre du conseil d'administration de la FNCAUE depuis 2021 et participe ainsi à l'échelle nationale aux travaux menés par la fédération.

COMMUNICATION

- Plusieurs émissions de radio et de télévision, des articles de journaux ont relaté des projets et des événements pour lesquels l'ADAC 37 et le CAUE 37 ont œuvré
- L'ADAC 37 | CAUE 37 est présent sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn)
- Chaque mois, est diffusée la newsletter du CAUE 37
- Des fiches techniques ont été produites comme support à l'action (voir en PJ la fiche spécifique aux cours d'écoles)

Guillaume Gagnier, chargé d'opération en urbanisme, présente la fiche créée sur le thème des eaux pluviales. Ensuite, Vincent Chardon, Paysagiste concepteur, revient sur celle portant sur les cours d'école. L'ensemble des fiches créées par le CAUE 37 sont téléchargeables sur le site internet.

5) PARTENARIATS

Au-delà de l'équipe ADAC 37 | CAUE 37, nous sommes conduits à travailler de concert avec de nombreux partenaires qui permettent des rendus d'études et des réponses aux questions qui se posent aux collectivités. Parmi ces partenaires, on peut citer :

- Le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- L'Association des Maires d'Indre-et-Loire
- L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
- La Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH)
- Le SATESE 37
- Le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL)
- Le P.N.R Loire-Anjou-Touraine
- Val Touraine Habitat (V.T.H)
- Touraine Logement
- Solidaires pour l'habitat (SOLIHA)
- La Société d'Horticulture de Touraine (SHOT)
- Les services de la Région
- Les services de la Métropole
- La Direction Départementale des Territoires (DDT)
- Autres services d'Etat : Préfecture, DRAC, DREAL
- Maisons Paysannes de Touraine
- La Fondation du Patrimoine
- L'Université de Tours
- La Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire
- L'ADIL France Rénov' Touraine

- L'Agence Départementale du Tourisme (ADT) d'Indre-et-Loire
- L'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU), avec laquelle des réflexions de partenariat sont engagées.

Sur proposition de Monsieur Vincent LOUAULT, le rapport moral et le rapport d'activités de l'ADAC 37 | CAUE 37 pour la période de juin 2022 à mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

III. BILAN FINANCIER 2022

Section	Recettes 2022	Dépenses 2022	Résultat 2021	Résultat cumulé
Investissement	10 420,99 €	9 390,93 €	-217,76 €	812,30 €
Fonctionnement	727 364,86 €	742 928,78 €	409 213,42 €	393 649,50 €
Total des sections	737 785,85 €	752 319,71 €	408 995,66 €	394 461,80 €

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011-Charges à caractère général

En 2022, nous pouvons constater une hausse des dépenses dans les domaines suivants :

- Prix du carburant
- Coût de la location des véhicules de service (nouveau contrat souscrit au printemps 2022)
- Fournitures, petit mobilier, frais de déplacements, logiciels : dépenses en lien avec l'augmentation des effectifs de l'ADAC

Chapitre 012-Charges de personnel

L'augmentation en 2022 sur ce chapitre peut s'expliquer ainsi :

- Renouvellement des contrats d'un architecte et d'un paysagiste recrutés en mai 2021, comptabilisés en année pleine en 2022
- Recrutement d'un juriste en droit de l'urbanisme et marchés publics en mai 2021, comptabilisé en année pleine en 2022
- Recrutement d'un chargé de mission énergie en septembre 2021, comptabilisé en année pleine en 2022
- Recrutement d'un chargé de mission énergie en mai 2022
- Augmentation de la rémunération de l'agent mis à disposition de l'ADIL France Renov' Touraine pour occuper le poste de directeur adjoint à compter de juin 2022 (refacturation prévue)
- Retour à temps plein d'un agent qui bénéficiait d'un temps partiel de droit en juillet 2022
- Augmentation de 183 € nette mensuelle accordée en juillet 2022 aux agents ayant une rémunération inférieure à 2 500 €
- Augmentation du point d'indice de 3,5 % pour l'ensemble des personnels en juillet 2022

Recettes de fonctionnement :

- Le conseil départemental a accordé en 2022 une participation égale à celle de 2021, soit 390 000 €
- La participation des adhérents s'élève pour 2022 à 238 906 €

Le vote de l'assemblée n'est pas requis.

IV. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif de l'ADAC 37 pour l'exercice 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES

Total de la section d'investissement	14 811,19 €	14 811,19 €
Total de la section de fonctionnement	1 170 409,50 €	1 170 409,50 €
Total du budget	1 185 220,69 €	1 185 220,69 €

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **1 170 409,50 €** répartis comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 <i>Charges à caractère général</i>	328 825,46 €	Chapitre 013 <i>Atténuation de charges</i>	98 750,00 €
Chapitre 012 <i>Charges de personnel</i>	829 180,00 €	Chapitre 74 <i>Dotations et participations</i>	678 000,00 €
Chapitre 65 <i>Charges diverses de gestion courante</i>	100,00 €	Chapitre 75 <i>Autres produits</i>	10,00 €
Chapitre 67 <i>Charges exceptionnelles</i>	1 000,00 €	Excédent de fonctionnement reporté au 002 (reprise anticipée)	393 649,50 €
Chapitre 042 <i>Opérations d'ordre de transfert</i>	11 304,04 €		

Dépenses de fonctionnement

Sur le montant total des dépenses de fonctionnement, apparaît une évolution d'environ 54 000 €.

L'excédent dégagé en 2022 est ventilé sur les lignes 62268-autres honoraires, 6227-frais d'actes et de contentieux et 6228-honoraires divers. Cet excédent est destiné à être maintenu afin d'avoir une réserve suffisante pour honorer les dépenses en début d'année avant de percevoir la participation du conseil départemental et des adhérents.

- Les charges à caractère général (011) sont pour 2023 inférieures à celles de 2022 en raison de la diminution de l'excédent.
- Les charges de personnel (012) sont quant à elles en augmentation de 114 000 €, et s'expliquent par :
 - o La comptabilisation en 2023 en année pleine d'un poste de chargé de mission en énergie, recruté en mai 2022,
 - o La rémunération de la chargé de mission « développement des énergies renouvelables », recrutée le 16 janvier 2023 (création de poste),
 - o La comptabilisation à temps complet et en année pleine d'un poste de juriste (qui était à temps partiel 80% pendant 6 mois en 2022),
 - o L'augmentation du point d'indice appliquée au 01/07/2022 comptabilisée en année pleine pour tous les agents,
 - o Les autres évolutions règlementaires ou négociées des salaires.

Recettes de fonctionnement

En 2022, le montant de la participation du conseil départemental était de 390 000 €. Il sera de 440 000 € en 2023. Cette augmentation de 50 000 € financera une partie du nouveau poste sur 2023 et nous permet également grâce à un engagement financier sur 2024 de pérenniser les deux postes d'architecte-conseil et paysagiste-concepteur qui étaient jusqu'alors justifiés pour accroissement temporaire d'activité.



La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **14 811,19 €** répartis comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 20 <i>Immobilisations incorporelles</i>	1 811,19 €	Chapitre 040 <i>Opérations d'ordre de transfert</i>	11 304,04 €

Chapitre 21 <i>Immobilisations corporelles</i>	13 000,00 €
Déficit d'investissement reporté au 001	0,00 €

Chapitre 10 <i>Dotations et participations</i>	2 694,85 €
Excédent d'investissement reporté au 001 (reprise anticipée)	812,30 €

Dépenses d'investissement

Il a été voté un budget total de 14 811,19 € en dépenses d'investissement. Sur ce montant, 9 000 € seront affectés pour de l'achat du matériel informatique afin d'équiper les derniers agents recrutés.

Voir annexes n° 1 et n° 2 : tableau de suivi budgétaire + graphiques

Le vote de l'assemblée n'est pas requis.

V. OBJECTIFS 2023/2024

➤ **Conseils aux collectivités**

Il convient de **maintenir une quantité et une qualité de réponse** aux besoins des collectivités aussi élevées que possible. Il est demandé aux élus, à la fin de chaque prestation, de retourner une fiche d'évaluation sur le ressenti du service rendu. Cette collecte d'informations, ayant pour but d'améliorer et de rester vigilant sur la qualité du service, a débuté il y a 3 ans.

En 2023, l'offre de service en matière d'énergie est complète grâce à la présence de 3 agents : 2 chargés de mission énergie et 1 chargé de mission développement des énergies renouvelables (COT ENR).

En matière d'espace public et de bâtiment, la question de la transition écologique restera un objectif majeur, à l'instar des projets étudiés jusqu'à présent.

➤ **Conseils aux particuliers**

Concernant les permanences délocalisées hors de la métropole et sur la ville de Tours, il convient de continuer pour l'année 2023, dans la mesure où la couverture départementale est complète, de maintenir le nombre de particuliers conseillés et la qualité de la coopération avec l'UDAP 37. À cet égard, est prévue une réunion de travail sur l'aire de la CC Touraine Val-de-Vienne, l'UDAP et les collectivités.

Ce service à la population mené avec les partenaires que sont le Département d'Indre-et-Loire, l'État, les collectivités, la Région Centre – Val de Loire, SOLIHA et la plateforme Artémis et l'ADIL France Rénov' Touraine, constitue l'un des socles majeurs de l'action du CAUE 37.

➤ **Projets partenariaux**

Outre l'ensemble des communes et EPCI du département d'Indre-et-Loire, des partenariats fructueux existent avec le Département, l'association des Maires d'Indre-et-Loire (AMIL 37), l'ensemble des services de l'État, la Région Centre – Val de Loire, la ville de Tours, Tours Métropole Val de Loire, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, Val Touraine Habitat, Touraine Logement, SOLIHA, le syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, l'université, le SATESE, et la SHOT.

Parmi ces projets, il faut d'ores et déjà retenir des projets de formation :

- Avec l'AMIL 37 et la Chambre d'Agriculture, **Encourager l'achat de produits locaux en restauration collective** (2^{ème} semestre 2023)
- Avec l'AMIL 37 et Touraine Insertion sur **l'insertion sociale dans l'achat public** (2^{ème} semestre 2023)
- Avec l'AMIL 37 au 1^{er} semestre 2024 sur la question de **la maîtrise de l'énergie**
- Avec l'AMIL 37 au 1^{er} semestre 2024 sur la question de **l'architecture et des enjeux énergétiques**
- Avec le château d'Azay-le-Rideau, la répétition du projet sur la **découverte des jardins** du château, avec les élèves d'un collège à déterminer

- Avec une action ciblée auprès des écoles primaires du nord-ouest et du nord-est du département dans le cadre d'un partenariat Éducation Nationale / CAUE 37 sur la base du catalogue conçu par le CAUE 37
- Avec des communes (à déterminer), la répétition du projet de formation inspiré du **Rallye du Patrimoine** de Loches.

➤ **Communication, sensibilisation et culture**

- Participation sur le stand du Département 37 au congrès des maires organisé par l'AMIL 37 en fin d'année 2023
- Table-ronde sur le livre « Ruralité » en présence de son auteur, Frédéric Pousin, le 14/10/2023 au CCCOD
- Journées d'études sur le sol vivant (de concert avec la chambre d'agriculture et la SAFER) et sur les bâtiments démonstrateurs
- Une soirée ciné-débat au cinéma Les Studios
- Diffusion du film « Arpenter, Contourner » d'Yvan Petit le 23/11/2023 au CCCOD.
- Exposition de juin à septembre 2023 le long de la voie verte Richelieu – Chinon, de 60 photographies portant sur des projets d'architectes et de paysagistes ayant fait l'objet d'un travail de l'ADAC 37 et du CAUE 37. Vernissage le 30/06/2023 à 18h30 à Ligré.
- Exposition des photographies d'Éric Tabuchi en septembre 2023 à POLYTECH Tours

À ces projets, il faut ajouter :

- À la demande de l'association « Petites Cités de Caractères », les paysagistes de l'ADAC 37 | CAUE 37 animent une journée en septembre à Beaulieu-Lès-Loches à destination de ses adhérents
- L'intervention de l'ADAC 37 dans un atelier « marchés publics » avec l'association Ni Vu Ni Connu (NVNC) à Paris sur le thème « comment décrypter un dossier de consultation »
- Une rencontre en octobre 2023 des paysagistes de la région Centre – Val de Loire (avec la présence des CAUE 41 et 45)
- À l'échelle régionale, la possible organisation d'un concours photographique co-produit par l'ensemble des CAUE de la région Centre – Val de Loire
- En septembre 2023, une organisation de visites de l'église de l'Île-Bouchard en cours de travaux à l'occasion des journées européennes du patrimoine
- La poursuite de la promotion des projets d'architectes, de paysagistes et d'urbanistes de Touraine à travers la présence dans l'observatoire national, la presse locale et des événements départementaux (sans compter bien sûr la motivation et la structuration de la commande publique),
- Des projets avec l'université de Tours et notamment le laboratoire universitaire l'InTRu
- L'intensification des offres dans la presse locale (notamment écrite).

Il est entendu que la **newsletter** qui paraît chaque mois continuera d'être publiée, ce qui permet aux élus et au grand public d'être informés sur les questions liées à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

VI. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Voir annexes n° 3 : trombinoscope

VII. QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Vincent Louault remercie le travail de l'ensemble des équipes ADAC 37 | CAUE 37 et plus particulièrement Éric Boulay, Directeur de l'ADAC, CAUE, ADIL, dont c'est la dernière Assemblée Générale, puisqu'il fera jouer ses droits à la retraite au 31 décembre prochain. Il remercie également Carine Cros, Secrétaire générale de l'ADAC 37 | CAUE 37 depuis 6 ans, qui mute vers une autre Région.

Monsieur Jean-Gérard Paumier, Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, venant d'arriver, **Monsieur Vincent Louault** lui laisse la parole. Il rejoint Monsieur Vincent Louault sur la vitalité de l'ADAC 37 | CAUE 37 qui est reconnu au niveau national et donne satisfaction aux Maires. Il informe, qu'avec Monsieur Cédric de Oliviera, Président de l'AMIL 37, lors du prochain congrès des Maires, l'ingénierie départementale sera mise en avant. Le département va voter une politique cyclable avec les communautés de communes. L'avis de l'ADAC 37 | CAUE 37 pourrait être utile dans ce domaine. Les missions culturelles du CAUE 37 sont très importantes dans un département d'histoire. Enfin, il proposera de remettre le 30 juin la médaille d'or du département à Éric Boulay pour le remercier de son engagement auprès des territoires. Il fait remarquer sa grande connaissance de celui-ci et présente un homme « carré dans les ambitions mais rond dans la forme ».

Monsieur Vincent Louault ajoute que le successeur d'Éric Boulay a assisté à l'AG. Il présente Jérôme Vaugoyau et lui donne la parole.

Éric Boulay remercie Monsieur Jean-Gérard Paumier et Monsieur Louault pour leurs mots sympathiques. Il y a 15 ans ; il lui avait été demandé de créer une agence technique en 6 mois, puis, ensuite en 2016 de travailler pour sur une mutualisation avec le CAUE. Grâce aux métiers d'une ATD et d'un CAUE, l'ADAC 37 | CAUE 37 peut répondre aux sollicitations des collectivités. Il ajoute qu'il a la chance de travailler avec des personnes compétentes, enthousiastes et ayant le sens du collectif et s'il est un bon Directeur c'est aussi grâce à Carine Cros qui fait un travail invisible et qui règle tous les problèmes au quotidien, comme le faisait avant Patrick Licourt.

La séance est close à 12h00.

Vincent LOUAULT
Vice-Président de l'ADAC 37



SUIVI BUDGÉTAIRE PAR CHAPITRE

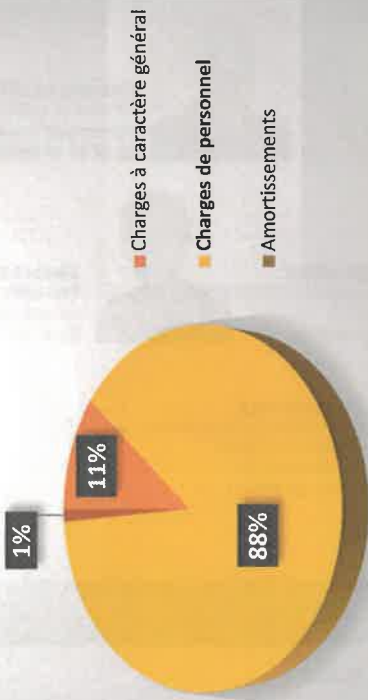
	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023
Dépenses de fonctionnement						
Charges à caractère général	82 332,27	71 984,84	62 305,10	71 675,07	81 049,70	328 825,46
Charges de personnel	437 639,45	434 878,04	435 120,08	530 061,17	652 736,95	829 180,00
Autres charges de gestion courante		1,03	2,11	1,78	0,85	100,00
Autres charges exceptionnelles			0,25			1 000,00
Amortissements	3 863,00	3 863,00	5 117,83	3 396,00	9 141,28	11 304,04
Total dépenses de fonctionnement	523 834,72	510 726,91	502 545,37	605 134,02	742 928,78	1 170 409,50
Recettes de fonctionnement						
Atténuations de charges	39 034,14	37 170,55	47 235,98	75 612,15	97 561,35	98 750,00
Participation du Département	320 000,00	297 430,00	330 000,00	390 000,00	390 000,00	440 000,00
Communes et EPCI	159 013,00	160 725,00	229 044,90	238 505,40	238 905,80	238 000,00
Autres produits de gestion courante	45,12	437,42	1,79	0,70	897,71	10,00
Produits exceptionnels						0,00
Report du résultat de fonctionnement	230 704,05	221 961,59	206 997,65	310 734,95	409 213,42	393 649,50
Total recettes de fonctionnement	748 796,31	717 724,56	813 280,32	1 014 853,20	1 136 578,28	1 170 409,50
Total sans report	518 092,26	495 762,97	606 282,67	704 118,25	727 364,86	776 760,00
Dépenses d'investissement						
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	792,00	583,20	1 811,19
Immobilisations corporelles	0,00	3 764,28	4 718,06	16 428,00	8 807,73	13 000,00
Déficit d'investissement reporté					217,76	0,00
Total dépenses d'investissement	0,00	3 764,28	4 718,06	17 220,00	9 608,69	14 811,19
Recettes d'investissement						
Amortissements	3 863,00	3 863,00	5 117,83	3 396,00	9 141,28	11 304,04
Dotations et participations				617,49	1 279,71	2 694,85
Excédent reporté	8 627,26	12 490,26	12 588,98	12 988,75	0,00	812,30
Total recettes d'investissement	12 490,26	16 353,26	17 706,81	17 002,24	10 420,99	14 811,19
Résultat de fonctionnement	224 961,59	206 997,65	310 734,95	409 719,18	393 649,50	0,00
Résultat d'investissement	12 490,26	12 588,98	12 988,75	-217,76	812,30	0,00

EFFECTIFS

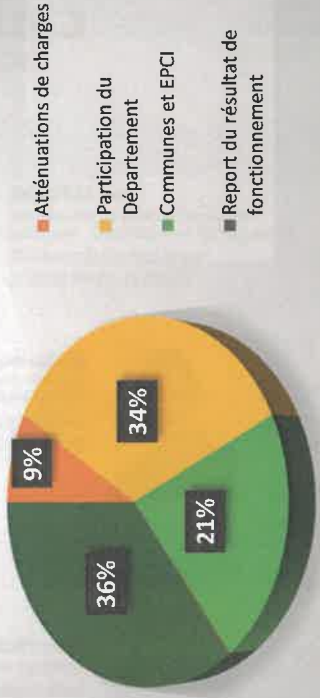
Équivalents Temps Plein (ETP)	6,4	8,4	8	9,75	11,9	12,7
-------------------------------	-----	-----	---	------	------	------

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

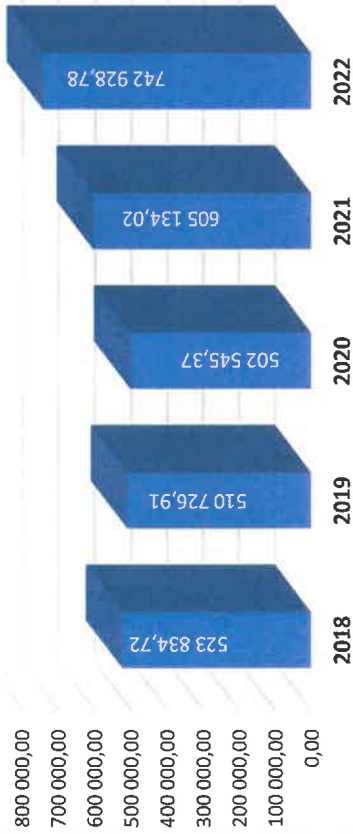
Dépenses de fonctionnement 2022



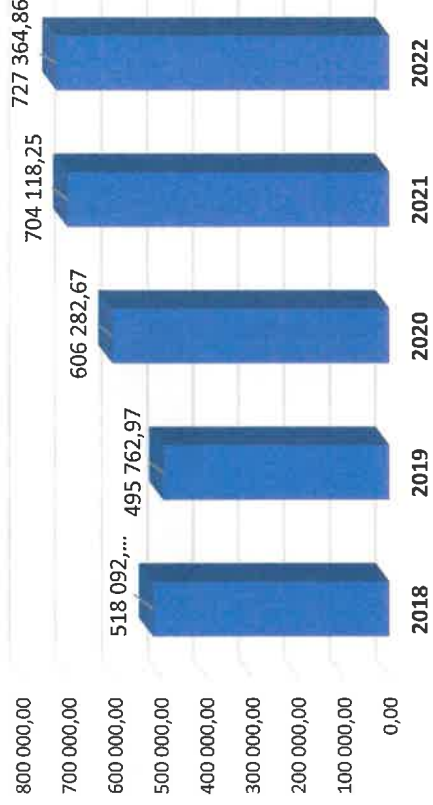
Recettes de fonctionnement 2022



EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT





Eric BOULAY
DIRECTEUR
Sociologue - Urbaniste
eboulay@adac37.fr
02 47 31 47 33 (63408)

Carine CROS
Secrétaire générale
administration@caue37.fr
administration@adac37.fr
02 47 31 49 53 (69520)



Laure LETINOIS
Responsable de la communication
et des projets événementiels - Graphiste
laure.letinois@caue37.fr
02 47 31 13 43 (69522)



Audrey BUREAU
Spécialiste finances publiques
abureau@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69513)



Sandrine CAPUS
Juriste marchés publics
scapus@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69514)



Guillaume DARRAS
Diplômé en architecture
du Patrimoine
guillaume.darras@caue37.fr
02 47 31 13 48 (69526)

Emilie BELLANGER
Juriste
ebellanger@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69515)



Alexandre GUILBERT
Juriste
aguilbert@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69505)



Lydia PAGÈS
Diplômée en architecture
lydia.pages@caue37.fr
02 47 31 13 42 (69521)

Yann JAGOT
Diplômé en architecture
yjagot@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69517)



Anne GAY TRIOLLET
Diplômée en architecture
agaytriollet@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69509)



Rémi BASSEZ
Diplômé en architecture
urbaniste
remi.bassez@caue37.fr
02 47 31 13 45 (69523)

Guillaume GAGNIER
Chargé d'opération en
urbanisme
ggagnier@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69516)



Clément PILLETTE
Diplômé en architecture
clement.pillette@caue37.fr
02 47 31 47 86 (69512)

Mathilde FAZAKERLEY
Paysagiste conceptrice
mfazakerley@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69525)



Justine PAUZE-VIEUX
Paysagiste conceptrice
jpauze@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69518)



Vincent CHARDON
Paysagiste concepteur
vchardon@caue37.fr
02 47 31 13 46 (69524)

Dimitri BAEY
Chargé de mission énergie
dbaey@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69507)



Isabelle MARTINEZ
Chargée de mission développement
des énergies renouvelables
imartinez@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69517)

Frédéric BATÔT
Chargé de mission énergie
fbatot@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69506)

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 37

34 Place de la préfecture - 37000 TOURS

Agence D'aide aux Collectivités locales

juin 2023